

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Antigel prémélangé HD diesel préchargé KLONDIKE
Version n°	01
Date de publication	28-août-2014
No CAS	Mélange
Code du produit	HD Precharged Premix
Usage du produit	Non disponible.
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887
Fournisseur	Se référer au fabricant

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	DANGER! Toxique. Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux. Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Peau	Peut entraîner une irritation de la peau. Absorption cutanée : Peut être absorbé et causer des symptômes similaires à ceux de l'ingestion.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Empoisonnement humain par ingestion (dose létale d'éthylène glycol pour les humains rapportée comme étant 100 mL).
Organes cibles	Système nerveux central. Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	Stérilité. Les femmes enceintes ou en âge de procréer ne peuvent être exposées à ce produit. Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Non disponible.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Éthylène glycol	107-21-1	60 - 100
Diéthylène glycol	111-46-6	10 - 30
Autres composés sous les niveaux déclarables		1 - 5

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
Contact cutané	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Mousse résistante à l'alcool. Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Evacuer la zone et combattre l'incendie d'une distance sécuritaire. Aérer la zone contaminée. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Enlever toute source d'ignition. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Sensibilité aux décharges électrostatiques non prévue.
Sensibilité aux chocs	N'est pas sensé être sensible aux impacts.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Carbonyl compounds. Autre irritant les fumées et la fumée.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manipulation et entreposage

Manutention

Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Entreposage

Conserver sous clé. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

Éthylène glycol (CAS 107-21-1)	Plafond	100 mg/m3	Aérosol
--------------------------------	---------	-----------	---------

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant. Ce matériau peut offrir une protection thermique faible ou inexistante.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Fuchsia.

Odeur

Douce.

Seuil de perception de l'odeur

Non disponible.

pH

9.7 - 10.7

Tension de vapeur

Non disponible.

Densité de la vapeur

Non disponible.

Point d'ébullition

Non disponible.

Point de fusion/point de congélation

-36.7 °C (-34°F)

Solubilité (eau)

100 %

Densité

1.07

1.07

Densité relative

Non disponible.

Point d'éclair

116.0 °C (240.8°F)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume

Non disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume

Non disponible.

Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.
Autres données	
Coefficient de répartition (huile/eau)	Non disponible

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. Informations Toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Diéthylène glycol (CAS 111-46-6)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	13300 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5.08 mg/l
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	25300 mg/kg
Éthylène glycol (CAS 107-21-1)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	9530 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	10.92 mg/l, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Homme	1110 - 1665 mg/kg
	Rat	4000 mg/kg
Effets aigus	Peut causer une irritation des yeux. Peut entraîner une irritation de la peau. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.	
Sensibilisation	Ne devrait pas être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.	
Effets chroniques	Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets sur le système du reins.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Éthylène glycol (CAS 107-21-1)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Provoque une irritation des yeux	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Effets sur la reproduction	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité.	

Tératogénicité	Ce produit N'est pas censé être mutagène.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Non disponible.
Autres informations	Toxicité pour la reproduction. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Matériaux synergétiques	Aucuns connus.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces		Résultats D'essais
KLONDIKE Antigél prémélangé HD diesel préchargé (CAS Mélange)			
Aquatique			
Aiguë			
Crustacés	CE50	Daphnia	1403.9989 mg/l, 48 heures évalué
Poisson	CL50	Poisson	9201.6797 mg/l, 96 heures évalué
Composants	Espèces		Résultats D'essais
Diéthylène glycol (CAS 111-46-6)			
Aquatique			
Aiguë			
Algues	EC10	Green plankton algae (Chlorococcales)	1000 mg/l, 24 heures
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	48900 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	77900 mg/l, 96 heures
Éthylène glycol (CAS 107-21-1)			
Aiguë			
	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	22810 mg/l, 96 heures
Aquatique			
Crustacés	CL50	Puce d'eau (Daphnia magna)	46300 - 57000 mg/l, 48 heures
Aiguë			
Algues	IC50	Algues vertes (selenastrum capricornutum)	10940 mg/l, 96 heures
	NOEC (concentration sans effet observé)	Algues vertes (selenastrum capricornutum)	10000 mg/l, 96 heures
Écotoxicité	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.		
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.		
Toxicité aquatique	Non disponible.		
Persistance et dégradabilité	Non disponible.		
Bioaccumulation /accumulation			
Potentiel de bio-accumulation			
Facteur de bioconcentration			
Diéthylène glycol	3		
Éthylène glycol	10		
Coefficient de partage			
Diéthylène glycol	-1.5		
Éthylène glycol	-1.36		

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport**TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation**Réglementation canadienne**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT

Contrôlé

classification SIMDUT

D1B - immédiat / grave - TOXIQUE
D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT**Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers**Classification HMIS®**

Santé: 2*
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

**Cette fiche technique
signalétique comporte des
modifications par rapport à la
version précédente dans la
(les) section(s) :****Bibliographie****Legend to abbreviations and
acronyms used in the SDS**

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données réglementaires: Canada
GHS: Classification

Non disponible.

Non disponible.